

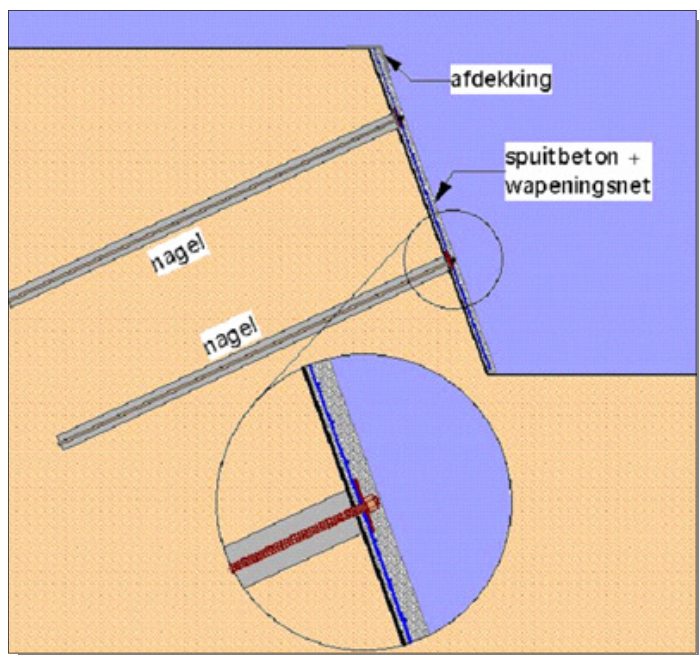


### Mode de réalisation

Dans la variante sèche, l'eau n'est ajoutée qu'au niveau de la buse de projection de la lance. Le mélange n'a lieu que lorsque le béton projeté adhère à la surface. Avec le procédé humide, le ciment est mélangé à l'avance avec de l'eau et il est ensuite amené via le tuyau flexible, dans lequel on n'ajoute que de l'air sous haute pression. Le procédé humide a pour avantage de produire moins de poussière et de permettre une adhérence plus rapide à la surface de projection. Le béton projeté se prête à une application sur une armature préalablement placée, qui présente ainsi les mêmes propriétés que du béton armé.



Le béton projeté (gunitage) est une forme de béton qui est projeté contre une surface. Il existe deux procédés : le procédé sec et le procédé humide.



Cette technique de bétonnage diffère des techniques habituelles en ce sens qu'aucun coffrage n'est nécessaire. L'impact mécanique du béton projeté, un mélange spécialement adapté de sable/ciment/gravier, assure une adhérence permanente des couches successives du matériau à des supports verticaux ou aux faces inférieures de plafonds.

Les caractéristiques mécaniques du béton projeté surpassent de 25 à 50 % celles du béton traditionnel. Cette particularité est notamment due au fait que l'apport en eau est limité à ce qu'exige le durcissement du ciment. Il n'y a donc pas de surplus d'eau comme dans le cas du béton qui doit couvrir la forme du coffrage.

